

Appel à projets 2021-2022

Objectif performance  
**SPORT ET HAUT NIVEAU**  
Cahier des charges



[maine-et-loire.fr](http://maine-et-loire.fr)

 [maine\\_et\\_loire](#) |  [Departement49](#)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

The logo for the Department of Maine-et-Loire, featuring the word 'anjou' in a stylized blue font with a white leaf-like shape integrated into the letter 'a'.



## Le Département, partenaire de vos projets sportifs

### ➤ Contexte

Le Département souhaite promouvoir la performance et l'excellence des organisations sportives et des jeunes athlètes. L'effort, le dépassement de soi, le bien être sont autant de valeurs à encourager pour illustrer le dynamisme et la réussite des jeunes sportifs de l'Anjou.

Les places de podium obtenues dans les compétitions de haut niveau résultent d'un travail de détection, d'une préparation longue et très élaborée et d'une évaluation des jeunes sportifs qui nécessitent une organisation propre à chaque discipline sportive, rigoureuse et programmée.

La prise en compte des besoins de l'athlète se fait depuis le moment où il est repéré comme « sportif à fort potentiel » jusqu'à l'aboutissement de sa carrière internationale et de son insertion professionnelle.

Le Département veut ainsi soutenir le mouvement de restructuration territoriale menée par l'Education nationale à la rentrée 2021 en repensant cet appel à projets performance pour accompagner tout particulièrement les sections d'excellence sportive.

### ➤ Objectifs

Le Département soutiendra la mise en place des sections d'excellence sportive (S.E.S) dans les collèges du Maine-et-Loire. Ces sections visent à assurer un encadrement de qualité et un accompagnement individualisé des jeunes sportifs tout au long de leur parcours scolaire pour leur donner les meilleures chances d'accéder à la performance.

Le Département s'engage à intervenir auprès de la S.E.S. sur 3 ans éventuellement renouvelables. En effet, le travail mené par les S.E.S ne se conçoit que sur plusieurs années pour former au mieux les jeunes sportifs vers cette excellence. Chaque S.E.S pourra prétendre à une aide pouvant aller jusqu'à 10 000 € par an.

Une évaluation du travail engagé par la section sportive sera adressée à la collectivité à l'issue de chaque année scolaire, sur production en amont par les S.E.S. d'indicateurs pertinents (planning d'actions de mise en œuvre sur plusieurs années, actions de conciliation de la pratique sportive de haut niveau et parcours scolaire de qualité, avec appui sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle, programme de suivi médical et de sensibilisation aux enjeux de santé - prévention des addictions, équilibre alimentaire, hygiène de vie, bien-être etc- ...).

### ➤ Quelles sont les structures concernées ?

Le Département financera les sections d'excellence sportive dans les collèges du Maine-et-Loire, sur la base d'un projet pluriannuel clairement exposé et des objectifs fixés, présentant un encadrement de qualité et mobilisant un réseau d'acteurs. Une attention tout particulière sera portée aux sections qui favorisent l'accueil de sportifs en situation de handicap et/ou en situation matérielle difficile, pour soutenir particulièrement le parcours et la réussite de ce public.



## ➤ Le projet devra autant que possible

- être engagé au cours de la saison 2021/2022,
- se réaliser dans un collège auprès d'élèves de la tranche d'âge 11/16 ans,
- être validé par l'Education Nationale,
- mobiliser une double compétence : éducative et sportive.

Le Département intensifie son engagement en matière de développement durable et souhaite intégrer cette dimension dans cet appel à projet. Ainsi, il est attendu des structures sportives, des actions concrètes en faveur de l'environnement dans leur projet. Le jury sera attentif à des mesures qui favorisent le recyclage, les mobilités alternatives à la voiture, le zéro déchet, le zéro plastique...

### Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- les projets d'investissement en matière d'infrastructures sportives,
- les projets strictement évènementiels (seuls ceux inscrits dans un programme d'actions pourront être retenus).



TERRE  
2024  
DE JEUX

## ➤ Qui peut répondre ?

**Les associations sportives affiliées et fédérations sportives reconnues par le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports qui prennent en charge une section d'excellence sportive dans un collège du Maine-et-Loire.**

## ➤ Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur [www.maine-et-loire.fr/appels-a-projets](http://www.maine-et-loire.fr/appels-a-projets)

Il doit être rempli et accompagné des annexes demandées avant le **16 juillet 2021** puis retourné

**par mail à l'adresse suivante**  
sport@maine-et-loire.fr

**ou par voie postale à l'adresse suivante**  
Département de Maine-et-Loire  
DEJS - USAE  
CS 94104  
49941 Angers Cedex 9

**Seuls les dossiers complets et retournés dans les délais seront étudiés.**

Après instruction, les projets seront examinés par un jury d'experts. Les décisions seront communiquées par voie postale en novembre 2021.

# Suivez-nous!



maine\_et\_loire



Departement49



CS 94104 - 49 941 Angers Cedex 9